



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
de la Commune de Cappinghem

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 11 avril, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, S. DUMORTIER, F. TREDEZ, G. OUDAERT, J. BAUDOUIN, G. TRAPASSO, F. VAN LANTHEM, A. KIMOUR,

Absents excusés avec pouvoir : M. FICHELLE >pouvoir à V. PARABOSCHI, M. BILLOIR >pouvoir à V. DUCOURAU, C. CABY >pouvoir à T. WIDHEN, P. MOUCHON >pouvoir à Ch. MATHON, N. ROUBAUD >pouvoir à A. KIMOUR,

Absents excusés sans pouvoir : J. AGNIERAY, K. UDRY

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ont pris part aux délibérations
19	19	12
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Date de Convocation
30 mars 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de rénovation du clocher et de la porte de l'Eglise.

Monsieur le Maire souhaite solliciter le fond de concours de la MEL préservation du patrimoine notamment pour le projet de rénovation du clocher et de la porte de l'Eglise à hauteur de 40 % du montant des travaux.

Le Conseil Municipal, après délibération, **ACCEPTÉ ET AUTORISE**

- ↳ La demande de subvention Fonds de concours de la MEL préservation du patrimoine
- ↳ Monsieur le Maire à établir et signer tous les documents s'y référant.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Secrétaire de séance

Christian MATHON,
Maire de CAPPINGHEM



OBJET DE LA DELIBERATION

Demande de subvention
FONDS DE CONCOURS MEL
préservation du patrimoine
PATRIMOINE « projet
rénovation clocher et porte
de l'église »

CM 2024/04 - D12

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

Le 22 avril 2024